

Le Collège communal de Bassenge vient d'introduire un recours auprès du Ministre Henry contre la construction de la bergerie de la Montagne St Pierre ! Suite à cette action les 85 moutons, qui gèrent plus de 30 ha de pelouses calcaires sur la Montagne St Pierre, n'auront pas d'abris pour passer l'hiver !

Alors que le permis d'urbanisme a été obtenu et que les instances consultées étaient favorables au projet, la commune de Bassenge s'obstine à s'opposer à la bergerie de la Montagne St Pierre sur l'emplacement envisagé.

Elle poignarde ainsi dans le dos tous les acteurs qui se sont investis depuis plus de 25 ans sur ce site prestigieux et se moque des importants investissements effectués au cours des dernières années par l'Europe et la Région Wallonne en vue de la restauration de ces fameuses prairies sèches...

L'association de protection de la nature, Natagora, dans le cadre du projet LIFE Hélianthème, travaille intensivement à la restauration des pelouses calcaires sur la Montagne St Pierre. Ces pelouses sèches constituent des habitats naturels prioritaires aux yeux de l'Europe et d'importants fonds ont été alloués pour mener à bien d'ambitieux travaux permettant d'assurer l'avenir de ces milieux devenus rares et fragiles.

La pièce indispensable au puzzle de ce vaste projet de restauration et de pérennisation des pelouses calcaires est la construction d'une bergerie qui permettra l'hivernage et la mise bas des moutons avant que le troupeau ne regagne les coteaux pour y assurer la gestion par pâturage, comme au bon vieux temps.

Cette phase ne semblait pas constituer un obstacle. Une prairie de plus de 3 ha a été acquise sur les hauteurs de Roclenghe (commune de Bassenge) en 2012 afin d'y mener à bien la construction de la bergerie.

C'était sans compter le désoutien total de la commune de Bassenge !

Malgré plusieurs avis défavorables émis par le Collège, le permis a été enfin accordé par les Services de l'Urbanisme en ce début d'octobre. L'Urbanisme n'avait en effet pas jugé suffisamment pertinents les arguments communaux... Il faut dire que les autres instances consultées étaient elles aussi favorables au projet.

Dans sa démarche, la commune soutient une partie des agriculteurs de la vallée qui, par principe, s'oppose à cette construction. Le site concerné par la bergerie est en zone agricole mais en Natura2000.

Pour ces agriculteurs, il y a 2 poids, 2 mesures car un agriculteur ne pourrait jamais envisager un tel projet sur un site de ce type. Rappelons que cette bergerie ne constitue pas un projet individuel agricole mais est mené dans le cadre d'un projet d'intérêt public visant la restauration de milieux en Natura2000.

Il est donc logique que la démarche soit différente.

Les agriculteurs ne sont en aucun point lésés concrètement. Le projet n'empiète aucunement sur des droits ou des terres d'agriculteurs de la région.

Par ailleurs, la commune s'oppose aussi au projet dans la mesure où il se localise sur une zone délicate en ce qui concerne les problèmes d'écoulement de boues lors de fortes pluies... Mais rien n'a permis de démontrer que l'installation d'une bergerie entraînerait des problèmes supplémentaires...Ceux-ci viennent en effet essentiellement des terres agricoles cultivées situées en amont.

Suite à l'accord du permis, le Collège communal continue dans son opposition totale à cette bergerie sur ce site : un recours auprès du ministre vient d'être introduit !

Alors que les travaux de construction étaient programmés pour début novembre afin que les moutons puissent, de justesse, trouver abris pour l'hiver, tout est suspendu pour 76 jours.

La bergerie ne pourra donc pas être construite avant 2013 ! Les moutons de la Montagne St Pierre n'auront donc pas de bergerie pour passer l'hiver !

En introduisant ce recours, Bassenge poignarde dans le dos l'ensemble des acteurs qui se sont investis sans compter sur la montagne st Pierre depuis plus de 25 ans ! C'est une action totalement à contre-courant de la dynamique actuelle.

Europe, Région wallonne, Ville de Visé, bénévoles, Natagora. Le Collège communal de Bassenge semble s'asseoir sur tous ces gens pour satisfaire, en partie, le nombrilisme de quelques électeurs frustrés...

C'est donc toute la Montagne St Pierre qui retient son souffle !

Ce sont aussi des solutions de rechange et de dépannage qui sont recherchées afin que les moutons puissent passer dignement leur hiver !

Cette pétition a pour but d'attirer l'attention sur le non-sens de ce recours et de tirer la sonnette d'alarme face à la situation précaire dans laquelle le troupeau de la Montagne St Pierre se retrouve suite à la décision irresponsable du Collège communal de Bassenge.

Rudi Vanherck - natagora asbl

[rudi.vanherck@natagora.be](mailto:rudi.vanherck@natagora.be)